



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 13 DECEMBRE 2017

Convocation du 4 décembre 2017

L'an deux mil dix sept, et le treize décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

Présents : MM. LOYANT Jean-Marie, LEREVEREND Benoît (adjoints).
Mme LECELLIER Sophie, Mme MARIE ROSALIE Christèle, Mme MOREAUX Sophie, M. PIGEON Michaël, M. AUDOUX Jérôme, Mme LEROYER Sandrine.

Pouvoirs : M. TOURGIS Lionel à Mme FARCY Annick – M. GOUET Jérôme à M. AUDOUX Jérôme
Mme DUPORT Delphine à Mme LEROYER Sandrine

Absente excusée : Mme SOREL Audrey

Absents : Mme ALMIRE Corinne – M. DUVAL Benjamin

Secrétaire de séance : Mme LECELLIER Sophie

Le compte rendu de la séance du 13 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération complémentaire à l'ordre du jour concernant l'attribution de compensation de la Communauté Urbaine
Accordé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme :

- permis de construire : 1 accordé – 1 refusé
- certificat d'urbanisme : 2
- déclaration d'intention d'aliéner : 2
- déclarations de travaux : 1

DELIBERATIONS

► **Achat d'un véhicule :** La mairie possède depuis de nombreuses années un véhicule utilitaire qui nécessite d'être remplacé. Après différentes démarches, il est retenu le devis établi par UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics) pour l'achat d'un véhicule utilitaire neuf (délai de livraison : environ 3 mois).

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Convention servitudes ENEDIS rue de l'Eglise, route de Bretagne :** Madame le Maire demande l'autorisation de signer la convention avec ENEDIS concernant les servitudes pour effacement de réseaux. Travaux rue de l'Eglise et route de Bretagne (abandon ligne aérienne partant du terrain communal, derrière le gymnase, remplacée par câble HTA souterrain).

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Attribution travaux aménagement parking place Pierre Herbet** : Trois entreprises ont soumissionné à l'appel d'offres pour la réalisation de l'aménagement du parking. Après réunion de la commission d'appel d'offres, l'entreprise EUROVIA est proposée pour être retenue.

Les travaux se dérouleront sur une période d'environ quatre semaines, notamment pendant la période des vacances scolaires de février 2018 afin de réduire les désagréments aux usagers.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Communauté Urbaine Caen la Mer – contribution pour service instruction ADS (Autorisation droit des sols)** – période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021, reconductible tacitement jusqu'au 31 décembre 2024.

Pour la commune de Mouen, le tarif 2018 s'élève à 3 329,56 €, révisable chaque année selon délibération du conseil communautaire du 23 novembre 2017.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Attribution de compensation** : vu les avis des commissions locales d'évaluation des charges transférées (CLECT) des 4 juillet et 18 octobre 2017, le montant de l'attribution de compensation définitive pour l'année 2017 s'élève à 194 371,57 €. Madame le Maire précise que ce montant résulte des différentes délibérations prises par le conseil municipal les 25 septembre, 13 novembre 2017.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

► **La Communauté Urbaine Caen la Mer** propose aux communes de recourir à leur service juridique pour un montant qui se situera entre 1 088 € et 2018 € par an (à déterminer en fonction du nombre de communes qui adhèrera).

Le conseil municipal est favorable à cette proposition.

► **Qualité de l'air dans les écoles** : les communes ont désormais l'obligation d'analyser la qualité de l'air dans les écoles. La Communauté Urbaine Caen la Mer propose d'adhérer à un appel d'offres commun.

Le conseil municipal est favorable à cette proposition.

► **Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)** est en cours d'examen. Il prévoit notamment l'interdiction des zones de stockage de déchets non dangereux ; les élus réfléchissent à la possibilité de ne pas interdire ce type de zone. Concernant la limitation des déchets verts, les élus font valoir la spécificité du territoire normand.

► **SDEC Energie** : le contrat de concession des réseaux électriques arrive à échéance au 31 décembre 2017.

Le Calvados est un des premiers départements à revoir sa convention avec ENEDIS et EDF ; les négociations étant encore en cours, la nouvelle convention ne sera pas prête pour le 1^{er} janvier 2018, de sorte que le SDEC ENERGIE négocie actuellement un avenant au contrat initial dans l'attente de la prochaine convention.

La structure des réseaux devrait changer de physionomie car des productions locales émergent (photovoltaïque, éolien...).

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

► **Enfance** : le compte rendu de la commission enfance du 30 novembre 2017 a été adressé à l'ensemble du conseil municipal.

Un conseil d'école extraordinaire aura lieu le lundi 18 décembre 2017 pour décider de la nouvelle organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018/2019. La réponse de l'Inspection académique n'interviendra qu'en mars 2018.

► **Vie communale** : le goûter de Noël offert par la municipalité aura lieu le samedi 16 décembre de 14h30 à 17h30, place Jean Cojan, avec cette année encore la présence du Père Noël et de la calèche.

► **Carrière de Mouen** : l'enquête publique concernant l'approfondissement et la prolongation de la durée d'exploitation du gisement s'est déroulée du 19 septembre au 20 octobre 2017. Les conclusions et avis du commissaire enquêteur ainsi que le mémoire en réponse de l'exploitant sont à la disposition du public en mairie.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 21 h 45 minutes.